

								
Délibération n° 28	Conseil Municipal du lundi 10 juin 2024							
Affaires générales	Domaine de compétence : 9.1 – Autre domaine de compétence des communes							
<p>Le Lundi Dix Juin deux mille vingt quatre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.</p>								
<table border="1"> <tr> <td>Date de convocation : 31/05/2024</td> </tr> <tr> <td>Membres présents : 19</td> </tr> <tr> <td>Membres ayant donné pouvoir : 6</td> </tr> <tr> <td>Membre(s) excusé(s) : 2</td> </tr> <tr> <td>Membre(s) non excusé(s) : 6</td> </tr> <tr> <td>Nombre de votants : 25 puis 23 (Mme DELSAUX Dominique quitte la séance à 18 h 55)</td> </tr> <tr> <td>Affiché le 13/05/2024</td> </tr> </table>	Date de convocation : 31/05/2024	Membres présents : 19	Membres ayant donné pouvoir : 6	Membre(s) excusé(s) : 2	Membre(s) non excusé(s) : 6	Nombre de votants : 25 puis 23 (Mme DELSAUX Dominique quitte la séance à 18 h 55)	Affiché le 13/05/2024	<p>Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Dominique DELSAUX Adjoint, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Philippe RAMET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Coralie PRUVOST, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE. Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Nathalie TILLIER à Madame Aurore WACOGNE, Madame Christelle BEURAIN à Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Laurence PLAISANT à Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN.</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Madame Marine NEMPONT, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Grégory HURTREL, Monsieur Jean-Paul HAGNÉRE et Monsieur Xavier BRASSART.</p> <p>Votants : 25 puis 23 (Madame Dominique DELSAUX quitte la séance à 18 h 55)</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Aurore WACOGNE</p>
Date de convocation : 31/05/2024								
Membres présents : 19								
Membres ayant donné pouvoir : 6								
Membre(s) excusé(s) : 2								
Membre(s) non excusé(s) : 6								
Nombre de votants : 25 puis 23 (Mme DELSAUX Dominique quitte la séance à 18 h 55)								
Affiché le 13/05/2024								
<p>Objet : Restauration des registres des délibérations du conseil municipal.</p>								
<p>Rapporteur : Monsieur Sébastien BAILLET, Adjoint.</p>								
Synthèse de la délibération :	Restauration des registres des délibérations du conseil municipal.							

Vu le dispositif d'aide financière dédiée à la restauration des archives communales mis en place par le Département du Pas-de-Calais depuis l'année 2020 et reconduite en 2024, aide dont la limite de subvention est fixée à 50 % d'un coût total toutes taxes comprises maximum de 10 000 €.

Vu l'obligation légale qui incombe aux communes d'assurer la bonne conservation des archives, notamment les registres de délibérations du conseil municipal, source de premier plan de l'histoire communale.

Considérant que certains registres des délibérations du conseil municipal de la ville d'Étaples-sur-mer, notamment les plus anciens, nécessitent une restauration approfondie effectuée par un relieur-restaurateur professionnel.

Considérant que la procédure d'aide départementale requiert une délibération du conseil municipal sollicitant cette subvention.

Considérant qu'actuellement cette aide départementale est reportée chaque année et qu'un programme pluriannuel de restaurations des registres des délibérations du conseil municipal peut être envisagé, le choix s'est porté sur la restauration des 3 registres couvrant les années 1872 à 1906.

Considérant que la procédure d'aide départementale requiert également un devis détaillé des opérations de restauration établi par Mme Géraldine VENANT-MOUROUX, relieuse-restauratrice, dont le montant est de 984,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'engager cette demande d'aide à la restauration des archives communales auprès du Département du Pas-de-Calais ;
- d'accepter le devis présenté par Mme Géraldine VENANT-MOUROUX en pièce jointe.

La délibération est adoptée par 23 voix pour.

Vu pour être affiché le 13 Juin 2024 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.



Géraldine VENANT-MOUROUX

Restauratrice de livres anciens et de documents graphiques

Archives municipales
Hotel de ville
62630 ETAPLES

Le 04-juin-24

DEVIS 2024F04

Désignation	Qté	Prix Unitaire	Total TTC
<u>Registre</u> 1872/1886			
Dépoussiérage	1	27,00	27,00
mise à plat des plis	1	27,00	27,00
débrochage			
Réparation des fonds de cahier	29	5,00	145,00
reliure pleine toile couleur verte	1	115,00	115,00
<u>Registre</u> 1886/1897			
Dépoussiérage	1	27,00	27,00
mise à plat des plis	1	27,00	27,00
débrochage			
Réparation des fonds de cahier	29	5,00	145,00
reliure pleine toile couleur verte	1	115,00	115,00
<u>Registre</u> 1898/1906			
Dépoussiérage	1	27,00	27,00
mise à plat des plis	1	27,00	27,00
débrochage			
Réparation des fonds de cahier	25	5,00	145,00
reliure pleine toile couleur verte	1	115,00	115,00
transport	1	42,00	42,00
Montant TTC			984,00 €
Port			
NET TTC			984,00 €

TVA non applicable selon l'article 293B du CGI

Conditions de Paiement:

7 jours à réception de facture. Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'exigibilité d'intérêts de retard correspondants à une fois et demi le taux de l'intérêt légal.

